

Image not found or type unknown



Demande de pension alimentaire

Par **XXXI**, le **17/02/2015** à **21:09**

Bonsoir,

Le service de l'ARS de la CAF me demande de saisir le JAF afin de demander une pension alimentaire à Madame car ce service me dit que celle-ci travaille.

Questions: _Suis-je obligé de passer par mon avocat pour cette démarche?

_Si non, y a-t-il un inconvénient?

Merci Cordialement.